



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>
Séance du mardi 18 juin 2019

La séance est ouverte à 18 heures par M^r CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVM: M^r QUÉRAUX , président du SIVM d'Aunac

M^{me} CHEMINADE(AUNAC SUR CHARENTE), M^r CRINE ET M^r COUSSY (LICHÈRES), M^{me} VERGEZ (CHENON), M^r CORNU (MOUTON),

DDEN :

Représentants des parents d'élèves: M^{me} PALOMBO, M^{me} GONCALVES, M^{me} POUVREAU

Enseignants: M^r CERTIN, M^{me} DUPUIS-MALLINGER.

Invités – Association des Parents d'élèves : M^{me} GONCALVES

II Membres excusés

M^{me} ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M^r CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^{me} LA GOUTE (enseignante), M^{me} BRUNAUD (enseignante – arrivée 19h30), M^{me} BEAU (MOUTONNEAU), M^{me} VIDAL (DDEN)

III Ordre du jour

- 1) Effectifs de la rentrée 2019 et répartition
- 2) Bilan du Projet d'École et des Projets de classe
- 3) Présentation du Projet d'École quadriennal 2019-2020
- 4) Travaux et investissements effectués et à venir
- 5) Rythmes scolaires pour 2019-2020
- 6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2019
- 7) Actions de l'A.P.E.
- 8) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

Préambule

Remerciements à Monsieur Crine, maire de Lichères qui a proposé de réunir le dernier Conseil d'école de l'année au sein de sa mairie.

Validation du Compte-Rendu précédent

Le Compte-rendu du mardi 19 mars est validé à l'unanimité.

1) Effectifs de la rentrée 2019 et répartition

Le contrat de M^{elle} GUILLON arrive à échéance.

Le contrat de M^{elle} CHAUSSE arrivera à échéance aux vacances de la Toussaint de l'année scolaire 2019-2020.

L'équipe enseignante regrette grandement les départs de M^{elles} GUILLON ET CHAUSSE qui ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et ont été un réel soutien à la fois sur le temps scolaire mais aussi sur le temps péri-scolaire. Pour rappel, leurs missions ont été de 3 ordres : aide aux enseignants (surveillance de groupes d'élèves, ateliers informatiques...), aide à la direction (classement, envoi de courriers, aide à la création de listings et à leur tenue...) et assistantat dans les tâches du SIVM (secrétariat, garderie...)

Les enseignants tiennent aussi à remercier et à féliciter l'ensemble du personnel de service pour son travail et son engagement quotidien auprès des enfants.

L'équipe enseignante reste partiellement inchangée pour l'année à venir: Mme DUPUIS-MALLINGER continuera à enseigner à 80% (trois jours par semaine) en classe de PS-MS-GS. Madame BRUNAUD conservera la classe de CE2-CM1-CM2. Seule Madame LA GOUTE ne complètera plus le service de madame DUPUIS-MALLINGER.

Mr CERTIN demeure enseignant en classe de GS-CP-CE1 et directeur de l'école.

Une fois de plus les enseignants sont reconnaissants des efforts consentis par le SIVM en terme de moyens humains et financiers non négligeables mis à disposition... Preuve en est : une phase de recrutement d'un contrat aidé est en cours afin de compenser le départ de mesdames Guillon et Chausse.

Actuellement, 69 élèves sont scolarisés à l'école d'Aunac, 8 CM2 partiront pour le collège de Mansle ou Ruffec et 5 élèves de MS iront effectuer la suite de leur scolarité à Saint Front. De plus, 1 famille a demandé un certificat de radiation pour cause de déménagement. Cela fait un total de 14 départs pour, à l'heure actuelle, 6 inscriptions en PS (+ 2 en attente) et 1 en CE1 pour la rentrée scolaire.

La répartition envisagée est la suivante :

6(+2) PS / 6 MS / 6 GS(18 à 20 élèves),
7 GS / 10 CP / 3 CE1 (20 élèves)
9 CE2 / 8 CM1 / 7 CM2 (24 élèves)

Deux AVS devraient être affectées auprès des 4 élèves en situation de handicap de l'école.

Pas d'accueil des enfants de TPS envisagé.

Une baisse régulière de la population est constatée ; elle permet d'avoir cette année des répartitions confortables dans chacune des classes mais devient inquiétante sur le long terme.

De plus, considérant ce constat de baisse, les moyens financiers alloués par le SIVM seront très certainement revus à la baisse à partir de l'année civile prochaine.

2) Bilan du Projet d'école et des projets de classe (sorties et activités)

La philosophie de l'école d'Aunac est basée sur une pédagogie de projet qui induit une implication importante des élèves et vise à faire évoluer en permanence le fonctionnement et la structure de l'école. Elle s'appuie systématiquement sur des partenariats solides et indispensables avec le SIVM, l'APE, l'ECLA, la CdC Coeur de Charente, le Pays du Ruffécois et, cette année avec les associations Charente Nature et le CETEF.

L'un des objectifs que l'école d'Aunac s'est donné, au delà des apprentissages purement scolaires qu'elle dispense est d'ancrer des souvenirs positifs dans l'esprit des enfants qui participeront à leur construction et à leur ouverture sur le monde !

Au cours du troisième trimestre, plusieurs animations, dans et hors de l'école ont permis aux élèves de prendre pleinement conscience des savoirs et savoir-faire qu'ils ont acquis au cours de l'année.

→ *Classe maternelle* :

- Poursuite du projet de sacs à albums (réussite et investissement des familles)
- Travail sur les contes traditionnels ayant pour point d'orgue la création d'une petite pièce de théâtre pour la fête de fin d'année
- 23/05 : Intervention de Charente Nature sur la thématique des bois et forêts (fabrication de nichoirs, étude des insectes des sous-bois, jeu autour des chaînes alimentaires en forêt)
- 25/06 : Intervention de l'association « le four en bullant » fabrication et cuisson de pain dans un four à bois
-

→ *Classe GS-CP-CE1* :

- Exploitation régulière des outils pédagogiques mare et jardin au cours des Périodes 4 et 5
- 21/05 : Participation au festival Des jeunes théâtres à Saint-Yrieix
- 23/05 : Intervention de Charente Nature sur la thématique des bois et forêts (fabrication de nichoirs, étude des insectes des sous-bois, jeu autour des chaînes alimentaires en forêt)
- 25/06 : Intervention de l'association « le four en bullant » fabrication et cuisson de pain dans un four à bois
- 28/06 : Visite de la boulangerie et de la pharmacie d'Aunac
- 01/07 : Visite de la mairie d'Aunac
- 04/07 : Visite des artisans locaux : boulangerie et pharmacie

→ *Classe CE2-CM1-CM2* :

- 11 au 22/03 : participation au Printemps des poètes
- 21/03 : Rencontre auteure illustratrice de jeunesse Audrey Sédano, atelier artistique.
- 22/03 : Participation à la dictée francophone (lauréats : 1-Lison CM2 ; 2-Alex CM2 ; 3-Océane CM1)
- 26/03 Randonnée avec l'ECLA
- 01/04 : Participation au challenge inter-pistes (Lison sélectionnée pour la finale zonale le 19/06)
- 02/04 : Visite du collège avec immersion en classe de 6e pour les CM2
- 21/05 : Participation au festival Des jeunes théâtres à Saint-Yrieix
- 04/06 : Randonnée avec l'ECLA
- 03 au 06 /06 : Constitution d'une exposition d'objets anciens (19e-début 20e siècles)

→ *Ecole entière* :

- Chaque vendredi du mois de juin : cycle natation pour les GS-CP-CE-CM (prise en charge CdC Coeur de Charente)
- Poursuite des répétitions de la Chorale de l'école avec l'association Culture et Patrimoine Régional et La clef des Champs.
- 27/06 : Sortie de l'école entière sur le site de la Combe à Roux en bord de forêt de Braconne avec les partenaires Charente Nature, CETEF et ONF pour une journée de jeux autour de la thématique des bois et forêts (projet subventionné par le Département « Les élèves Charentais au cœur de l'environnement »).
- 29/06 : Fête de l'école le 29/06 dès 16h avec buvette tenue par l'APE suivie d'un moment convivial.

3) Présentation du nouveau projet d'école pour l'année 2019-2020

Rappel des 3 ambitions et des objectifs inérents à l'école d'Aunac :

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

Objectif 1 : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle : Mettre en œuvre des approches pédagogiques qui repèrent tôt les difficultés des élèves et tiennent compte des mécanismes et des rythmes d'apprentissage.

Objectif 2 : Développer des liaisons Inter-degrés et inter-cycle : Appréhender les outils et usages du numérique pour initier de nouvelles pratiques pédagogiques et de nouvelles formes de collaboration et coopération.

Objectif 3 : Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques : Privilégier la démarche de projet pour mieux comprendre et mieux apprendre.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.

Objectif 1 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs : Mieux valoriser les actions contribuant au parcours éducatif.

Objectif 2 : Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève : Sensibiliser toute l'équipe éducative au développement des compétences psycho-sociales de l'élève et à la nécessité d'un climat scolaire serein.

Objectif 3 : Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie : Nourrir le parcours linguistique des élèves.

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

Objectif 1 : Mieux accueillir : Faire de l'établissement un lieu ouvert, développer des espaces dédiés aux parents destinés à faciliter les échanges.

Objectif 2 : Mieux communiquer : Définir des modalités de communication pour une meilleure compréhension des codes de l'École et des informations plus lisibles.

Objectif 3 : Renforcer les interactions avec les partenaires : Tisser des liens avec la recherche dans le cadre des projets des établissements et des actions de terrain pour mieux tirer parti des expertises de chacun.

Projet autour de la thématique du recyclage (mise en relation avec Calitom)

Travail en partenariat avec une chanteuse, musicienne et son groupe si obtention des aides de la DRAC
Ecolympiades

4) Travaux et investissements effectués et à venir

Le SIVM vient de signer la Convention faisant suite à l' appel à projet national **ENIR (Écoles Numériques Innovantes et Ruralité)** pour procéder au renouvellement de son parc informatique vétuste. Le devis réalisé comporte 1 lot de 12 tablettes avec étui, deux bornes WiFi, 2 visualiseurs, 2 hauts-parleurs, 1 serveur NAS pour un budget total de 6,610 euros, frais de paramétrage et de câblage compris. La moitié du montant est subventionnée par la Délégation Académique au Numérique du Rectorat de Poitiers. La commande du matériel vient d'être réalisée.

Le SIVM a aussi validé la mise en route des travaux du préau de la Cour. Ils devraient débiter en septembre 2019.

→ Travaux annexes : Réfection de la toiture du logement de fonction durant les vacances scolaires
Remplacement des menuiseries de la garderie

5) Rythmes scolaires pour 2019-2020

Le projet d'organisation de la semaine scolaire a été validé depuis la rentrée scolaire 2018. Il est valable jusqu'à l'année scolaire 2020-2021. C'est le Cadre dérogatoire 3 (Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017) qui a été retenu, à savoir : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j .

Pour l'année 2019-2020, les élèves auront donc classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

6) Fournitures scolaires pour la rentrée 2018

La circulaire n° 2017-080 du 28-4-2017 stipule que, dans les écoles primaires, la liste des fournitures scolaires individuelles susceptibles d'être demandées aux familles est soumise au conseil d'école, après examen en conseil des maîtres ou en conseil de cycle à la suite des travaux de la « commission fournitures scolaires ».

Le Conseil d'École valide les listes présentées par les enseignants. Elles seront distribuées prochainement dans les cahiers de liaison des élèves.

Il est à noter que la liste proposée est bien moins importante que celle dressée par le Ministère de l'Éducation Nationale (cf. annexe) grâce, une nouvelle fois, à un fort investissement du SIVM au bénéfice des familles.

7) Actions de l'A.P.E.

L'APE s'épuise fortement. Le bureau, composé de 3 membres seulement, est peu soutenu. Beaucoup de manifestations ont été abandonnées.

Les enseignants craignent ne devoir être obligés de diminuer les demandes auprès de l'Association au détriment des élèves. Nombre de projets pour l'an prochain et les années suivantes risquent de ne pas pouvoir voir le jour sans le soutien d'une APE solide, que ce soit en terme de moyens financiers comme de moyens humains.

- Mars : loto le **24/03/2019** à la salle des fêtes d'Aunac

- Mai : brocante du **08/05/19** **annulée** (pour cause de mauvais temps)

- Juin: fête de l'école : présentation par les élèves du travail réalisé le **29/07/2019**

Le rachat du carton et du papier se poursuit avec l'entreprise Sabatier. L'argent récolté est mis de côté pour aider à financer un voyage scolaire dans les années à venir.

Les fonds récoltés ont permis de financer les projets suivants :

Achat de livres à monsieur PILORGET : environ 200€

Jeux de cour de récréation : tricycles, draisiennes, ballons... 800€

Mise de côté pour le Séjour scolaire des CE2-CM1-CM2 en 2020-2021

8) Questions diverses

→ Pourquoi le panneau de signalisation de l'école ne fonctionne pas (sur route) ?

Les feux au dessus de la route ne seront pas réparables. Un budget a été alloué pour les remplacer. Le devis a été signé récemment. Le SIVM est en attente d'annonce de début des travaux.

→ Peut-on rappeler que le parking de l'école n'est pas un circuit voiture ?

Des éléments de sécurité ont été installés pour stopper le stationnement problématique en dehors des zones prévues à cet effet. Monsieur Quéaux en appelle à la responsabilité de chacun pour que le parking reste une zone sécurisée pour les enfants et les adultes qui les accompagnent.

La séance a été levée à 20 heures 30.

La secrétaire de séance

M^{ME} DUPUIS M.

Le Président de séance

M^R CERTIN M.



LISTE-MODÈLE DES FOURNITURES SCOLAIRES

Rentrée
2017



1 grand cahier
96 pages (21 x 29,7 cm)



1 petit cahier
96 pages (17 x 22 cm)



Feuillets mobiles perforés
(21 x 29,7 cm)



Copies doubles perforées
(21 x 29,7 cm)



1 cahier de musique
48 pages (17 x 22 cm)



1 classeur rigide
(21 x 29,7 cm)



1 classeur souple
(21 x 29,7 cm)



2 protège-cahiers
(17 x 22 cm, 21 x 29,7 cm)



Pochettes transparentes
perforées (21 x 29,7 cm)



1 rouleau de plastique
pour couvrir les livres



4 stylos à bille
(bleu, noir, rouge, vert)



Crayons à papier



12 crayons de couleur



12 feutres de couleur



5 tubes (10 ml) de gouache
5 couleurs primaires



1 gomme



1 stylo correcteur



1 tube de colle



1 rouleau de ruban adhésif



1 porte-vues 21 x 29,7 cm
40 à 60 vues



1 trousse



3 pincesaux de tailles différentes
N° 6, 10, 14 ou 4, 10, 16



1 règle plate en plastique
30 cm



1 rapporteur en plastique
12 cm



1 équerre en plastique
21 cm - 60°



1 compas
(métal ou plastique)



1 paire de ciseaux (scolaires)
12 à 13 cm (bout rond métal)



1 taille-crayons
(à réservoir plastique)



1 agenda ou cahier de textes
(en fonction du cycle)

Fournitures supplémentaires

Pour le collège

1 pochette de papier dessin à grain 21 x 29,7 cm - 180 g/m² | 2 porte-vues 21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues | Cartouches d'encre (bleu) | 1 effaceur-réécriteur | 1 stylo plume

Pour le lycée

2 porte-vues 21 x 29,7 cm - 40 à 60 vues | Cartouches d'encre (bleu) | 1 effaceur-réécriteur | 1 stylo plume